

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION*

Tranche de prix (FAI)	Mandat SIMPLE	Mandat LIBERTE	Mandat EXCELLENCE
De 0 à 200 000€	5,0%	4,8%	4,5%
De 200 001€ à 500 000€	4,8%	4,6%	4,3%
De 500 001€ à 700 000€	4,6%	4,4%	4,1%
De 700 001€ à 900 000€	4,4%	4,2%	3,9%
De 900 001€ à 1100 000€	4,2%	4,0%	3,7%
De 1100 001€ à 1400 000€	4,0%	3,8%	3,5%
Au delà de 1400 001€	3,8%	3,6%	3,2%

Commission minimale: 6900€ TTC

Forfait emplacement Automobile: 2500 € TTC

Des honoraires adaptés au niveau d'accompagnement et d'engagement choisi par nos clients.

BAREME DES HONORAIRES LOCATION*

I- Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 - Conforme loi Alur

1) Honoraires part locataire (Montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire)

a) Constitution du dossier candidat, organisation des visites, rédaction du bail (€/m ²)	TTC
Hors zones tendues et très tendues	8 €/m ²
Zones tendues	10 €/m ²
Zones très tendues	12 €/m ²
b) Etablissement d'état des lieux (€/m ²)	3 €/m ²

2) Honoraires part propriétaire (Les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)

Calculés sur le loyer annuel hors taxes et hors charges	8,00%
Facturation minimum	150 €

II - Baux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989

1) Logements de fonction, logement foyer, résidence secondaire etc...	
Honoraires pour chaque partie (Locataire et bailleur) tel que défini paragraphe I-2	8,00%
2) Box, Garages, Emplacements automobiles, caves	
Honoraires pour chaque partie (Locataire et bailleur)	150 €
Constitution du dossier candidat, visites, rédaction du bail	

VALUEM - Société par Actions Simplifiée au Capital de 30000 euros

Siège Social : 22, rue de Valmy 94220 CHARENTON-LE-PONT – SIREN 811890458 R.C.S Créteil

Carte professionnelle : Transaction sur immeubles et fonds de commerces N°94012015000000660 délivrée par la CCI d'Ile de France

Garantie Financière : GALIAN 89, rue de la Boétie -75008 pour un montant de 120000€